

ECRAN DE PROTECTION FACIAL - Référence 18176



1. Instructions de Sécurité

Cet écran facial n'offre pas une protection illimitée des yeux et du visage. Pour votre propre protection, veuillez lire l'ensemble de ces instructions avant toute utilisation de ce produit.

1.1. Instructions Particulières

1- Ce produit est destiné à une protection du visage contre les risques à impact modéré mais n'est pas incassable

2- Ne pas modifier ou altérer le produit

3- L'écran doit être impérativement remplacé en cas de rayure ou s'il est endommagé afin de ne pas gêner la visibilité et ne pas diminuer la protection

4- Cet écran facial ne protège pas contre les projections de métal en fusion, des solides chauds et des risques électriques.

5- Dans des circonstances particulières, certaines peaux extrêmement sensibles peuvent ressentir des allergies suite à un contact épidermique avec certains matériaux.

6- Les protecteurs de l'œil contre les particules lancées à grande vitesse, portés sur des lunettes à branches ophtalmiques classiques, peuvent provoquer des chocs, occasionnant ainsi un danger pour l'utilisateur.

6- Si une protection contre les particules lancées à grande vitesse à des températures extrêmes est requise, il convient alors que le protecteur soit marqué de la lettre T suivant immédiatement la lettre d'impact, c'est-à-dire FT, BT ou AT. Si la lettre d'impact n'est pas suivie de la lettre T, le protecteur de l'œil doit être alors utilisé uniquement contre les particules lancées à grande vitesse à température ambiante.

2. Présentation

2.1. Domaine d'application

L'écran facial de protection protège les yeux et le visage des projections de liquides, ou de particules. Il peut être porté avec des lunettes et est réutilisable.

Il est conforme aux exigences de la norme UN166 :2001 du règlement (UE) 2016/425.

2.2. Caractéristiques Techniques

	Modèle 18176
Dimensions	20x30x0.8mm

2.3. Marquage

Des marquages (conformes à la norme EN 166) se trouvent sur la visière de l'écran facial et le corps de l'équipement de tête :

- Oculaire (Visière de l'écran facial) :**
 Logo LD : identification du fabricant
 1 : Classe optique
 F : Symbole de protection contre les particules à grande vitesse.
 Impact à faible énergie (45m/s)
 EN 166 : norme certifiée
 CE : marquage CE
- Monture (équipement de tête) :**
 Logo LD : identification du fabricant
 EN 166 : norme certifiée
 F : Symbole de protection contre les particules à grande vitesse.
 Impact à faible énergie (45m/s)
 CE : marquage CE
 FS802 : N° modèle

2.4. Signification des marquages

➤ Classe optique

Classe optique : (Marquage)	1 : Travaux continus 2 : Travaux intermittents
-----------------------------	---

➤ Symbole de résistance mécanique

Symboles de résistance mécanique (Marquage Oculaire et Monture)	S F B A	Solidité renforcée (5.1 m/s) Impact à faible énergie (45 m/s) Impact à moyenne énergie (120 m/s) Impact à haute énergie (190 m/s)
---	--	--

Si les symboles F, B et A ne sont pas communs à l'oculaire et à la monture, alors c'est le niveau le plus faible qui doit être assigné au protecteur de l'œil complet. La lettre T immédiatement après le symbole de l'impact autorise l'utilisation pour les particules lancées à grande vitesse à températures extrêmes. En l'absence de la lettre T le protecteur doit être utilisé à température ambiante.

➤ **Symbole de marquage du domaine d'utilisation**

Le symbole de marquage indiquant le domaine d'utilisation comprend 1 seul chiffre (cf. tableau ci-après). Si le protecteur comprend plusieurs domaines d'utilisation, les chiffres appropriés doivent être marqués successivement sur la monture, par ordre croissant.

Symbole	Désignation	Description du domaine d'utilisation
Pas de symbole	Usage général	Risques mécaniques non spécifiés et risques engendrés par les rayonnements ultraviolets, infrarouge, solaire et du domaine visible
3	Liquides	Liquides (gouttelettes ou projections)
4	Grosses particules de poussière	Poussière ayant une grosseur de particules > 5 µm
5	Gaz et fines particules de poussière	Gaz, vapeurs, gouttelettes vaporisées, fumée et poussière ayant une grosseur de particules < 5 µm
8	Arc électrique de court-circuit	Arc électrique produit lors d'un court-circuit dans un équipement électrique
9	Métal fondu et solides chauds	Projections de métal fondu et pénétration de solides chauds

3. Nettoyage et entretien

L'écran de protection doit être nettoyé avec un produit du type eau savonneuse, solution optique, ou solution légèrement alcoolisée et séchés avec un tissu doux. Toute partie de l'écran facial en contact avec le porteur doit être bien désinfectée avec de l'alcool.

Comme tous les produits de protection la durée de vie celui-ci dépendra du domaine d'emploi, du soin et de l'entretien. Vérifier régulièrement l'état de l'écran facial. Aucune pièce de cet écran de protection n'est remplaçable ni interchangeable. En cas de dommages, jeter le produit. Après usage de votre écran facial, celui-ci doit être remis dans son emballage protecteur d'origine. Dans tous les cas, le produit doit être remplacé après une période de 2 ans.

4. Transport

L'écran facial doit être transporté dans son emballage d'origine pour éviter l'exposition à l'air et à la poussière.

5. Garantie et Conformité du produit

La garantie ne peut être accordée suite à :

Une utilisation anormale, une manœuvre erronée, une modification non autorisée, un défaut de transport, de manutention ou d'entretien, l'utilisation de pièces ou d'accessoires non d'origine, des interventions effectuées par du personnel non agréé, l'absence de protection ou dispositif sécurisant l'opérateur, le non-respect des consignes précitées exclut votre machine de notre garantie, les marchandises voyagent sous la responsabilité de l'acheteur à qui il appartient d'exercer tout recours à l'encontre du transporteur dans les formes et délais légaux.

Protection de l'environnement :

Votre appareil contient de nombreux matériaux recyclables.

Nous vous rappelons que les appareils usagés ne doivent pas être mélangés avec d'autres déchets. Les produits électriques ne doivent pas être mis au rebut avec les déchets ménagers. Merci de les recycler dans les points de collecte prévus à cet effet. Adressez-vous auprès des autorités locales ou de votre revendeur pour obtenir des conseils sur le recyclage.



Cet appareil est conforme aux dispositions du règlement (UE) 2016/425 relatif aux équipements de protection individuelle (EPI).